

5742  
—  
73

Morren

Bruxelles, le 30 mai 1928.

Monsieur le Ministre,

Comme suite à votre lettre du 11 mai, n° 3640, Administration des Beaux-Arts, j'ai l'honneur de vous faire savoir que la Commission d'Art Moderne n'a pas émis un avis favorable à l'acceptation du tableau " Guinguette " par G. Morren.

Le Conservateur en chef,

Monsieur le Ministre des Sciences et des Arts

Bruxelles.

Auteur : G. MORREN.

Titre : G U I N G U E T T E.

Soumis par le Département.

*Retirer le 18 janvier par M<sup>r</sup> Guillaume  
de ministère avec la  
maison et bonnens*

MINISTÈRE  
DES  
SCIENCES ET DES ARTS

Bruxelles, le 11 mai 1928.

ADMINISTRATION

B.A.

SECTION

N° 3640

ANNEXES :

*Com. Art Mod*

Monsieur le Conservateur en chef,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que je suis disposé à confier en dépôt au Musée royal des Beaux Arts un tableau de M. G. Morren, intitulé " Guinguette ".-

Je vous saurais gré de bien vouloir soumettre à l'avis de la Commission de votre musée ( section d'art moderne ) cette oeuvre qui vous parviendra par les soins d'un agent de mon Administration.-

Pour le Minis tre :

Le Directeur Général,

*R. Lambotte*